

La logique illocutoire : ses fondements selon Searle et Vanderveken

John Searle et Daniel Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Jean-Guy Meunier

Volume 13, numéro 2, automne 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/203327ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/203327ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Meunier, J.-G. (1986). La logique illocutoire : ses fondements selon Searle et Vanderveken / John Searle et Daniel Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. *Philosophiques*, 13(2), 383–402. <https://doi.org/10.7202/203327ar>

La logique illocutoire : ses fondements selon Searle et Vanderveken

JOHN SEARLE ET DANIEL VANDERVEKEN, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

par Jean-Guy Meunier

Contrairement à la pratique philosophique des siècles passés, où une personne individuelle, (Kant, Hegel...), était considérée comme le pôle de référence, la pratique d'aujourd'hui s'exerce plutôt à travers des écoles de pensée qui génèrent non plus de vastes systèmes philosophiques, mais des thèmes et des problématiques spécifiques. Parmi les thèmes qui préoccupent notre époque, on trouve évidemment la question philosophique du langage, et plus spécifiquement, (ce sera celle qui retiendra ici notre attention), la question des actes de langage, ou des actions que l'on peut faire avec le langage, nommément les « *speech acts*. » Ce thème n'est pas le produit de la réflexion d'un seul homme mais de plusieurs individus. On peut retracer ce thème chez Frege et Russell, mais il se développera surtout avec Austin et, évidemment, Searle. Sur cet horizon de réflexion, se profilait en 1985 une importante contribution, dans l'ouvrage commun de John Searle et Daniel Vanderveken : *Foundations of Illocutionary Logic*, publié aux Presses de l'Université Cambridge.

L'importance de cet ouvrage nous invite à dépasser le simple commentaire ou le résumé. Il nous faut identifier les contributions de cette recherche aux questions du langage et de l'action.

Toutefois, nous commencerons par présenter l'ensemble de l'ouvrage, en nous concentrant cependant sur deux points de vue, à savoir l'ordre d'exposition et l'ordre d'explication. Nous nous attarderons ensuite sur deux problèmes importants abordés par les auteurs, et qui concernent la dimension *pragmatique* et la dimension *sémantique* de leur thèse.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE

a) L'ordre d'exposition

L'acte de discours complexe que constitue ce livre est régi par une intention première : formuler (et formaliser) adéquatement la théorie des actes de langage. La majeure partie de l'ouvrage d'ailleurs répond à cette intention et décrit les différentes composantes, lois et règles d'un système formel qu'on a appelé *logique illocutoire*.

Sur le plan pédagogique (entendez : sur le plan de la compréhension des multiples thèses) la stratégie d'exposition consiste à mener pas à pas le lecteur à travers divers niveaux de précision croissante de la problématique. La démonstration est en quelque sorte spirallique. Elle revient constamment sur les explications antérieures, auxquelles elle donne, bien sûr, à chaque

occasion, une définition formelle toujours plus précise, toujours plus complète.

C'est ainsi, par exemple, qu'au premier chapitre, le lecteur se voit introduit à la théorie générale des actes du langage, ainsi qu'aux théories périphériques qui lui sont associées, — à savoir les théories analytiques (et non formelles) de l'action, de l'esprit, de l'intention, de la forme logique, de la proposition, etc., — théories qui forment le « savoir partagé » (« shared knowledge ») des auteurs et des lecteurs. Les chapitres qui suivent explicitent dès lors l'analyse formelle des concepts de base de cette logique illocutoire, comme l'*acte locutoire* (*utterance*), l'*acte propositionnel*, l'*acte illocutoire*, la *force illocutoire* (et ses composantes), ou bien encore le *contexte* dit *d'énonciation*, (dont font partie le *locuteur*, l'*allocutaire*, le *temps*, le *lieu* et les *mondes possibles*, ainsi que les *déterminations psychologiques* associées à ce contexte).

Une grande partie de la recherche est cependant consacrée à un seul concept, bien sûr fondamental : celui de la *force illocutoire*, qui reçoit une clarification et une formalisation quasi exhaustive. Cette force illocutoire y apparaît comme une action complexe, constituée de plusieurs éléments et opérations. Elle est définie comme une *action* qui a un *but illocutoire*, un *degré de puissance*, un *mode de réalisation*, un *contenu propositionnel*, des *conditions préparatoires*, des *conditions de sincérité* et un *degré de puissance de cette sincérité*. Cette dernière définition, qui reprend les concepts de la théorie dite « intuitive » des actes de langage, recevra à son tour une traduction formelle, de type logique et ensembliste. En la simplifiant un peu, cette définition-traduction formelle définit une force illocutoire comme une relation complexe entre des ensembles d'objets, eux-mêmes constitués de relations fonctionnelles complexes.

On arrive alors à la définition formelle suivante :

Une force illocutoire est un septuple composé des éléments suivants :
 $\langle \mathbf{P_{Fi}}, \text{mode}(\mathbf{F_i}), \text{degré}(\mathbf{F_i}), \text{Prop}_{\mathbf{Fi}}, \mathbf{S_{Fi}}, \mathbf{Y_{Fi}}, \mathbf{h(F_i)} \rangle$

Chacun de ces constituants est défini de manière ensembliste, soit comme relation, soit comme fonction d'un certain nombre d'ensembles vers d'autres ensembles. Ainsi obtenons-nous les définitions suivantes :

$\mathbf{P_{Fi}}$: (le but illocutoire) = est une relation sur $(\mathbf{I} \times \text{Prop})$

$\text{mode}(\mathbf{F_i})$: (le mode d'accomplissement) = une fonction m de $\mathbf{I} \times \text{Prop}$ vers les valeurs de vérité.

$\text{degré}(\mathbf{F_i})$: (le degré de puissance de la force illocutoire) = est un nombre dans $\mathbf{Z}$

$\text{Prop}_{\mathbf{Fi}}$: (les contraintes sur la proposition) = une fonction de $\mathbf{I}$ dans $\mathcal{P}(\text{Prop})$

$\mathbf{S_{Fi}}$: (les conditions préparatoires) = une fonction de $\mathbf{I} \times \text{Prop}$ vers $\mathcal{P}(\text{Prop})$

$\mathbf{Y_{Fi}}$: (les conditions psychologiques) = une fonction de $\mathbf{I} \times \text{Prop}$ vers $\mathcal{P}(\mathbf{M} \times \text{Prop})$

$\mathbf{h(F_i)}$: (le degré de puissance de la sincérité) = n dans $\mathbf{Z}$

où I est un ensemble de contextes, $Prop$ l'ensemble des propositions, M les états psychologiques, etc.

En conséquence une force illocutoire constitue un sous-ensemble de
 $(\mathcal{P}(I \times Prop) \times 2^{(I \times Prop)} \times Z \times (\mathcal{P}(Prop))^I$
 $\times (\mathcal{P}(Prop)))^{(I \times Prop)} \times (\mathcal{P}(M \times Prop))^{(I \times Prop)} \times Z.$

C'est-à-dire une intersection de tous les ensembles définis précédemment, ou, plus spécifiquement, un petit sous-ensemble de celles-ci, puisque toutes les relations définies ne sont pas nécessairement dans cette intersection.

Ces définitions formelles permettront aux auteurs d'en arriver à préciser rigoureusement un certain nombre d'autres concepts associés à la théorie des actes de langage, à savoir : les *forces illocutoires primitives*, les *forces illocutoires complexes*, les *lois régissant la structure générale des forces illocutoires*, les *conditions de succès des actions illocutoires* et surtout des *propriétés existant entre ces actes illocutoires*, comme, par exemple, l'engagement illocutoire.

Enfin, dans la dernière partie du livre, la fécondité de cette approche sera démontrée par une analyse des expressions exprimant dans une langue naturelle (par exemple l'anglais), ces forces illocutoires.

Bref, l'ordre d'exposition démontre la possibilité, voire la pertinence de cette formalisation logique de la théorie des actes de langage, formalisation qui consiste précisément en une logique illocutoire. Du point de vue de cette intention, on doit admettre que l'ouvrage est réussi. La minutie et la rigueur des démonstrations sont efficaces et convainquent le lecteur non seulement de la légitimité, mais aussi de la pertinence et de la fécondité d'un tel effort.

b) La structure explicative

Si l'ordre d'exposition relève d'une logique de la démonstration, celle de l'explication relève, pour sa part, d'une logique de la validation. En effet, l'hypothèse des auteurs est que la théorie classique et intuitive des actes de langage peut être comprise encore plus clairement et rigoureusement si on la formalise. La théorie des actes de langage accédera ainsi à un véritable niveau « théorique », au sens carnapien de cette expression, à savoir qu'elle sera « traduite » dans un modèle formel permettant de définir univoquement, relationnellement, déductivement et même axiomatiquement tous les concepts importants de la théorie intuitive des actes de langage. Ainsi, diront les auteurs,

« One of the aims of a formalization such as we are attempting in this book is to lay bare the logical flesh and skeleton beneath the clothing of the surface vocabulary. Among the advantages of such a project are the increases in theoretical insight and precision to be gained from the formalization : the chief risk is in the distortion of the phenomena to fit the theory » (*FIL* p. 49)

La précision n'est pas la seule visée de cette formalisation « dévoilante », elle se veut, aussi, heuristique. Elle aspire en effet à découvrir de nouveaux concepts et de nouvelles relations, impossibles justement à détecter dans la présentation informelle ou intuitive de cette théorie.

Cependant, l'ouvrage n'est pas en lui-même une traduction (ou uniquement une traduction) en un système formel de la théorie classique des actes de langage. L'entreprise générale à laquelle nous sommes confrontés met en jeu plusieurs niveaux « théoriques » et en appelle simultanément à plusieurs systèmes conceptuels. Bien que l'on voit que les auteurs maîtrisent parfaitement le modèle formel qu'ils utilisent dans « le dévoilement » des actes de langage, la présentation des divers niveaux de l'explication construite n'est pas toujours aussi limpide et explicite qu'on aurait pu le désirer. Le problème en effet c'est que les auteurs souvent n'explicitent pas toujours le lieu ou les niveaux d'où ils parlent et les interrelations qu'ils établissent entre ces niveaux (relations fonctionnelles, inter-définitions, traduction, identité, morphisme, etc.). À des fins de clarté, nous tenterons d'identifier ici ces divers niveaux/lieux. Nous identifierons ici au moins quatre de ces niveaux qui sont constitués de ce que nous appellerons ici des systèmes conceptuels.

— Le premier système, appelons-le S_a , est le système conceptuel classique de la théorie intuitive des actes de langage, celle, en fait, développée par Searle dans ses écrits antérieurs. On trouve dans ce système les concepts de *force illocutoire*, de *locuteur*, d'*allocutaire*, de *croyance*, d'*intention*, etc. Il est présenté informellement et est souvent présupposé à la lecture de l'ouvrage.

On « construit » alors un deuxième système qui sert véritablement de base à toute l'entreprise. Ce système est « abstrait » au sens technique de ce terme ; il est construction pure. Il s'agit d'un ensemble complexe et structuré de sous-ensembles, certains de ces sous-ensembles entretenant des relations simples ou fonctionnelles entre eux. On sélectionne ensuite un certain nombre d'opérations sur ces ensembles et on leur impose des contraintes : on obtient alors des règles dont certaines seront initiales et serviront d'axiomes. Cette construction ensembliste permet en outre des dérivations. Donnons à ce second système de type ensembliste et purement construit, le nom de S_e .

On lie ensuite des concepts du premier système S_a avec certains ensembles du système S_e . Selon le point de vue où l'on se place, on dira que les éléments, ou ensembles, du système S_e reçoivent en S_a une « *traduction intuitive* » c'est-à-dire qu'ils sont *nommés* par des « concepts » de la théorie intuitive des actes de langage. Ou à l'inverse, on dira que les concepts de la théorie classique des actes de langage sont *représentés*, ou *définis* dans le premier système S_e . C'est ainsi par exemple qu'un quelconque ensemble I_1 du système S_e est *relié* à un concept du système S_a de la manière suivante : L'ensemble I_1 *représente* ou *définit* l'ensemble des *locuteurs* de S_a et chaque a_1 de S_e est considéré comme *dénotant* un locuteur particulier. Il en va de même pour l'ensemble I_2 , qui est interprété comme l'ensemble des

allocutaires. Tous les autres concepts de la théorie classique des actes de langage reçoivent une telle « définition » (par exemple « *contexte d'énonciation* », « *force illocutoire* », « *temps* », « *univers du discours* », etc.). Ce qui donne une allure concrète au deuxième système ne vient pas de la nature de ses constituants, mais des noms « concrets » que reçoivent les divers ensembles et relations dans ce système. Sans ces noms issus d'un premier système conceptuel, il demeurerait purement « abstrait ».

Ces deux premiers systèmes sont alors reliés à un *troisième* système que nous nommerons S_p . Celui-ci aussi apparaît comme une *traduction* des deux premiers, mais une traduction dans une langue logique classique de type propositionnel (dans cet ouvrage, soulignons-le, le système logique choisi n'est pas encore intensionnel.)

Plus techniquement encore, la relation entre le deuxième et le troisième système peut être vue comme un morphisme entre une algèbre booléenne sur des ensembles et une langue logique de type propositionnel S_p (on peut même penser que S_e sert de modèle interprétatif à S_p). Bien que leur présentation dans l'ouvrage nous donne souvent l'impression qu'ils sont *identiques*, une analyse attentive permettra de voir qu'ils sont distincts et autonomes.

Vient enfin un dernier système qui appartient aux sous-systèmes de la langue, entendez : le lexique des expressions verbales exprimant les forces illocutoires. La présentation de cette question est toutefois plus complexe qu'une simple relation directe. En effet, dans le dernier chapitre, on ne propose pas, comme telle, une théorie des performatifs (*d'une langue*) mais bien une théorie des forces illocutoires identifiables et nommables dans le système S_a et auxquelles correspond un terme en anglais (par exemple, on établit une « correspondance » entre la représentation formelle de *l'acte de prier* et l'expression anglaise « pray »).

Les auteurs croient pouvoir ainsi faire *correspondre* des éléments du système formel S_p (description propositionnelle des actes) à certaines expressions performatives d'une langue naturelle (en l'occurrence l'anglais). Ils offrent ainsi, indirectement, un modèle de ce que devrait être une entreprise de description sémantique des modalités d'expressions performatives (explicites ou indirectes) dans une langue naturelle.

Ainsi l'hypothèse explicative met-elle en jeu au moins quatre systèmes conceptuels différents. Il est en ce sens au moins un quintuplet auquel on peut ajouter un ensemble de relations entre ces systèmes :

$$\langle S_e, S_p, S_a, S_I, R_i \rangle$$

Nous croyons cependant qu'il en existe plusieurs autres, mais, pour le moment, ces quatre suffisent à comprendre l'armature explicative utilisée par les auteurs pour construire leur théorie. Ainsi avons-nous un premier système S_a qui est la théorie intuitive classique des actes de langage, un second, S_e , qui est fait d'éléments et d'ensembles, en quelque sorte abstraits et purs et qui sert de traduction mathématique du premier, un troisième, S_p ,

qui *représente* ou *nomme* dans une langue logique les constituants et relations de ce second système, enfin en avons-nous un quatrième, qui *nomme* dans une langue naturelle certaines forces illocutoires définies dans les trois premiers. L'interrelation de ces quatre systèmes constitue le noyau du modèle explicatif de l'ouvrage.

Bien que sur le plan explicatif ces quatre niveaux (ou systèmes) ne soient jamais confondus, sur le plan de la présentation par contre, les auteurs enchevêtrent souvent ces niveaux, ce qui ne facilite pas toujours la lecture. On dira, par exemple : « I_1 is the set of possible hearers. » p. 106. Le « is » de cette phrase est ambiguë. Il donne l'impression d'une définition au sens strict, alors qu'il n'est employé que pour effectuer une correspondance. Il semble en effet que cette phrase veuille dire « En S_c existe un ensemble d'éléments dont le nom est I_1 et cet ensemble représente variable par variable ($a_1 \dots a_2$) chacun des "locuteurs" dont nous parle la théorie des actes de langage. »

Si nous avons insisté pour « déconstruire » au moins quatre de ces plans, c'est qu'ils sont importants, et cela d'une part pour la compréhension de la construction théorique que présentent les auteurs et d'autre part, en ce qu'ils mettent en évidence le mode de fonctionnement explicatif de cette théorie. Il y a dans l'ouvrage de Searle et de Vanderveken, une pratique théorique originale, dont l'influence se fait de plus en plus sentir dans la philosophie contemporaine d'obédience logico-analytique.

En effet, leur démarche philosophique inspire un mode original d'explication. Au lieu de demeurer à l'intérieur d'un seul système conceptuel et de générer toutes ses thèses depuis ce même système, elle met en place une structure complexe d'interrelations entre divers systèmes conceptuels.

Ainsi part-on de concepts issus de la théorie intuitive, laquelle sert de point de départ ; on traduit ensuite celle-ci dans un système formel, lequel est alors interprété, au sens mathématique de ce terme ; opérant alors dans ce système formel, on découvre un certain nombre de nouvelles relations, difficilement identifiables dans le système conceptuel intuitif original. Une fois identifiés et justifiés ces faits nouveaux, on retourne à la théorie originale, où l'on crée de nouveaux termes pour exprimer ce qui a été découvert dans la traduction formelle.

Le meilleur exemple de ce processus est, dans *Foundations of Illocutionary Logic*, la question de l'engagement illocutoire ou du degré de puissance de la force illocutoire. Ces deux concepts n'ont pas été découverts en opérant seulement au sein de la théorie classique des actes de langage. C'est la réflexion via sa traduction formelle qui en a rendu la conceptualisation immédiatement possible.

En ce sens, la formalisation n'est pas qu'un jeu de pure abstraction, sans efficacité aucune. Elle est source de précision et surtout de découverte, ce que l'entreprise de Searle-Vanderveken illustre magistralement.

2. LA PERSPECTIVE PRAGMATIQUE :
LA THÉORIE DES ACTES ILLOCUTOIRES ET LA THÉORIE
DE L'ACTION

Bien que le titre de l'ouvrage nous invite à associer la problématique de celui-ci à une question de *langage*, on se rend bien compte, à la lecture comme à l'analyse qu'il a une portée beaucoup plus grande. De fait, cet ouvrage est avant tout une recherche en philosophie de l'*action* et qui plus est, concernant un type particulier d'action, l'action communicative : « The minimal units of human communication are speech act of a type called *illocutionary acts*. » (FIL p. 1)

Et la théorie qu'on nous présente porte essentiellement sur les composantes de ces actions :

« Illocutionary logic is the logical theory of illocutionary *acts* » (FIL p. 1). (Nous soulignons).

C'est que, (et les auteurs nous le répètent à plusieurs reprises), la logique illocutoire porte sur la **forme logique** d'un *type particulier d'action* (illocutoire) et non sur la **forme logique** des *expressions* de ces mêmes actes dans une langue. Elle n'est donc pas *avant tout* une théorie de la signification dans une langue comme l'est la sémantique des performatifs. Non, l'entreprise de Searle-Vanderveken est davantage une théorie pragmatique au sens d'une théorie de l'action, et plus particulièrement de l'action communicative, effectuée depuis et dans le langage. Certes les auteurs s'intéressent à la langue, mais c'est essentiellement pour en dégager non plus les seules caractéristiques syntaxiques ou sémantiques, mais bien pour en dégager la structure *d'action*.

L'analyse donc que nous effectuerons, dégagera, certains des postulats actantiels qui sont en jeu dans cette théorie. Il nous semble en effet que ce modèle repose sur une théorie implicite de l'action, à laquelle il donne certes une formulation logique, mais qui n'en repose pas moins sur des concepts primitifs *dont il est important de dévoiler la présence*. Ceci, croyons-nous, permettra de mesurer plus adéquatement la portée philosophique de l'entreprise.

Pour comprendre le cheminement de ces auteurs, il faut considérer les concepts-clefs de leur théorie, à savoir : ceux de *forme logique* et de *force illocutoire*. C'est que, leur théorie, avons-nous dit, vise à rendre compte de la *forme logique* de l'action langagière (et non des formes de sa manifestation !). Mais celle-ci est à son tour définie par un concept corollaire, celui de *force illocutoire*, qui en est la composante principale. Ainsi, la forme logique que prend toute action de communication langagière est-elle une manifestation humaine spécifique, qui présente une caractéristique dominante, celle de l'unité minimale appelée la « *force illocutoire* » que l'on repère dans le métalangage logique à l'aide de la notation devenue classique : F(p). Cette force illocutoire F sera l'objet principal de l'enquête. Mais, déterminer la forme logique de cette force illocutoire n'en revient pas moins à vouloir déterminer les composantes de l'action qui la traversent.

Or cette enquête sera construite à partir de deux grilles théoriques, qui s'influencent mutuellement. La première est d'ordre logico-mathématique, et consiste en la construction d'un modèle formel permettant d'identifier les conditions de succès de ces actes ; son critère de validation est celui de l'adéquation formelle ; cette grille explicative est évidemment dominante dans l'ouvrage, mais cette puissante formalisation n'en met pas moins en place une seconde grille à laquelle implicitement elle renvoie. Et cette seconde grille n'est pas *logique*, mais bien *anthropologico-métaphysique*. Qu'ils le veuillent ou non, les auteurs mettent en place une conception particulière de l'action humaine dont on peut tenter ici de dégager les vecteurs principaux.

C'est en effet une thèse avancée par Searle (1972), et reprise maintes fois depuis, que toute théorie du langage s'inscrit avant tout dans une théorie de l'esprit (*mind*) et de l'action communicative. Bien qu'il ne l'ait peut-être pas dit en tant que tel, il nous est permis de croire qu'il admettrait sans trop de difficulté qu'une théorie des *Speech Acts* soit avant tout la théorie d'un type particulier d'action (*les actions* précisément que l'on peut faire avec du « *speech* ».)

Il faut ici faire remarquer la difficulté de traduire cette problématique en français. La théorie des *speech acts*, c'est-à-dire, la théorie des actions que l'on fait avec du « *speech* », n'est pas rendue en français, par aucune des traductions suivantes : « acte de *langue* », « actes de discours », ou, malgré son acception classique, « acte de langage ». Le « *speech* » est la forme matérielle que prennent certains actes de communication et qui s'exprime dans certaines langues. Par exemple, lorsque je veux faire une action ayant la force illocutoire exprimant ma surprise, je puis émettre un cri. On dira alors qu'il y a au sens anglais « *speech act* », qui a mis en jeu une « *utterance* » (non réglée) particulière. Mais on ne peut dire cependant, qu'il y a acte de *langue* (un cri n'est pas un fait de langue). De plus, il n'y a pas non plus *discours* (il n'y a pas structuration argumentative.) Cette même surprise peut par ailleurs se manifester par un geste. Il y aura *acte de langage* (au sens général d'activité de l'esprit (*mind*) et acte de communication d'information), mais non acte de langue. Par ailleurs, il n'y aura pas « *speech act* » au sens strict de « *speech* ». Il y aura pourtant « *human communication act* ».

Cette difficulté de traduction, illustre à mon avis que la véritable problématique de cette théorie porte sur l'action effectuée lors de communication langagière sans considération des modes par lesquelles cette action peut se manifester ou s'exprimer dans des « langages » ou des langues particulières.

La théorie de la logique illocutoire se veut une théorie des constituants minimaux des *actes* de communication langagière dont une des formes de manifestation est le « *speech* ». Et le concept de *force*, qui est si important dans cette théorie, caractérise avant tout l'action en jeu et non le langage — langue par laquelle elle s'exprime. Les traits sémantiques implicites à ce terme de « *force* » (à savoir la *directionnalité*, l'*intentionnalité*, le *dynamisme*,

la *puissance*, etc.) caractérisent avant tout la dimension *action* et non pas celle du « *speech* ».

Aussi, afin de mieux comprendre la théorie de l'action qui est ici en œuvre, nous faut-il approfondir ce concept de force illocutoire, non du point de vue logico-sémantique, mais du point de vue anthropologico-métaphysique.

Selon Searle-Vanderveken, la notion de force illocutoire est décomposable en plusieurs sous-concepts, chacun *dénotant* les diverses conditions de succès de l'acte. On distinguera ainsi les sept composantes de la performance illocutoire dont nous avons parlé plus haut, à savoir : 1) le but illocutoire ; 2) le degré de puissance, ou d'accomplissement du but illocutoire ; 3) les modes de réalisation de l'acte ; 4) les contraintes sur le contenu propositionnel, 5) les conditions préparatoires ; 6) les conditions de sincérité et 7) leur degré de puissance.

Nous montrerons ici que ces sept composantes sont la reprise analytique de la déconstruction classique de l'action.

1) La première composante de la force illocutoire est celle du *but* illocutoire. Ce concept est le plus important de la théorie de la force illocutoire. Il en définit la condition pour ainsi dire essentielle. En effet le but illocutoire touche le « *point or purpose* » de l'acte lui-même. « We may say that the illocutionary point of a type of illocutionary act is that purpose which is essential to its being an act of that type » 1983 : p. 14. Une action n'est jamais vraie ou fausse, elle est réussie ou manquée, son but est ou non atteint. Le but illocutoire est ce qu'un agent, par une manifestation langagière quelconque, a *l'intention* de réaliser quand il accomplit un acte de ce type (Searle 1975, Vanderveken, 1981 : 109)

Vu sous cet angle, le but illocutoire est la reprise de la thèse actantielle classique selon laquelle toute action a une visée, un *but*, par rapport à quoi elle pourra être dite réussie ou non. De plus, une action est toujours « *intentionnelle* ». Elle a une *directionnalité* (c'est même un trait sémantique implicite au terme de *force* lui-même). Dans la philosophie classique, l'action a toujours été caractérisée presque par définition par la présence de cette visée intentionnelle. C'est précisément en cela qu'une action humaine est différente d'un mouvement. Or, si le « *speech act* » est action, il a nécessairement, comme toute action, un *but*, et parce que celui-ci est spécifique à ce genre d'action, il se nomme « illocutoire ».

Définir la force illocutoire comme une action ayant un but entraîne un corollaire. En effet, si une action met en place une intention, cette intention vise quelque chose, en ce qu'elle porte toujours « sur » un objet appelé classiquement : « objet intentionnel » (une promesse porte toujours *sur...*, on ne promet pas pour promettre, on promet toujours quelque chose). En termes logiques, cela signifie que tout prédicat performatif a un argument. Dans la logique illocutoire l'argument-objet sera formalisé en termes de proposition. Une force illocutoire portera toujours sur une proposition :

d'où F (P) : « We will say that the illocutionary point is achieved *on* the propositional content. » (nous soulignons le « on » : « sur » (*FIL*, p. 15).

Le fait cependant d'avoir choisi le terme de *proposition* pour nommer l'argument, c'est-à-dire l'objet d'une action, oriente évidemment le métalangage descriptif-explicatif de cette action vers la voie logico-linguistique, et évite du même coup le problème du rapport cognitif actantiel en jeu. Cette formule classique F(p) ne dit rien d'autre que toute action, en plus d'avoir un but, *porte* sur un *objet*.

Bref, cette première composante du but illocutoire s'explicite en deux sous-concepts : celui de la visée (ou de l'intention), et celui de l'objet visé par cette intention. C'est en raison de ces deux sous-concepts que l'on peut comprendre la place et la fonction de toutes les autres sous-composantes de la force illocutoire. Celles-ci, en effet, ne sont jamais que des modificateurs de ces deux sous-composantes ; les unes affectant l'intentionnalité, les autres l'objet intentionnel.

2) Le degré de puissance du but illocutoire.

Le degré de « puissance » est un modificateur de la dynamique de l'action :

« Different illocutionary acts often achieve the same illocutionary point with different degrees of strength. » (p. 15)

En d'autres termes, la visée d'une action peut être atteinte avec plus ou moins de force, de puissance (*demander* est moins fort que *supplier*, etc.). Ainsi, le degré de puissance est-il un modificateur de la tension téléologique de l'action. Il opère de fait directement sur l'intentionnalité et caractérise la modalité par laquelle l'intention est mise en œuvre.

Cependant, pour comprendre davantage ce constituant, il faudrait toucher la théorie de la volonté et du désir sous-jacent à ce concept de puissance ; il y a en effet une intuition sur l'effet du désir et de la volonté sur l'intention (ce sur quoi nous reviendrons un peu plus loin). Or, les auteurs sont très discrets sur cette question ; c'est l'avantage de la formalisation sans doute de pouvoir simplement nommer cette relation sans avoir à en décrire la nature...

3) Le mode d'accomplissement.

Le troisième constituant est aussi associé à une théorie de l'action. De fait, il en est presque un corollaire sémantique. Agir implique toujours « par définition » un mode d'accomplissement. Toute action exige des conditions spécifiques pour réaliser sa visée ou son but. De fait, le mode d'accomplissement est la reprise, en théorie des actes de langage, du problème des conditions de réalisation d'un acte (quel qu'il soit). Certains sont plus spécifiques ou caractéristiques que d'autres. Accueillir quelqu'un implique normalement que l'on soit en position de réception. De même dans l'acte illocutoire, certains types de forces exigent des modes de réalisation

particuliers (condamner quelqu'un exige une position d'autorité). Encore ici, on retrouve, la théorisation classique de l'action. Toute action en tant que *forme* se réalise dans une *matière*.

4) Les contraintes sur le contenu propositionnel.

L'objet d'une action de type illocutoire est spécifique : c'est la proposition. C'est le contenu propre à ce genre d'action. Cependant, comme toute action restreint le domaine des choses sur lesquelles elle peut porter, l'action illocutoire impose aussi ses contraintes. Étant donnée telle fin visée par l'action, seuls certains contenus pourront en être les contenus adéquats (si je réalise quelque chose, ce quelque chose doit être réalisable, je ne peux réaliser quelque chose qui a été réalisé auparavant, etc.). De même l'acte illocutoire impose des contraintes déjà à son contenu propositionnel. Par exemple, promettre implique un certain type de contenu : il impose la dimension de futur au contenu de l'acte, en ce que je ne peux promettre que quelque chose de futur.

Ainsi donc, ce dernier constituant est-il un opérateur contraignant sur les objets-propositions possibles. Sur le plan anthropologico-métaphysique ce constituant reprend la thèse classique de toute théorie de l'action, en ce qu'il dit que la force illocutoire, en tant qu'action particulière, porte sur un objet qui contraint son domaine d'application. Il y a là ré-insertion de la théorie de l'action issue de la tradition aristotélicienne concernant la mise en acte d'une puissance dans une matérialité contraignante.

5) Les conditions préparatoires.

L'acte illocutoire met en jeu des conditions appelées conditions *préparatoires* « conditions (that) are necessary for the successful and non defective performance of a speech act » (*FIL*, p. 17). Tout acte illocutoire *présuppose* la satisfaction de ces conditions (une excuse présuppose que la « chose » à excuser était mauvaise ou répréhensible).

Sur le plan de la théorie de l'action ceci exprime le principe suivant : pour être réussies, les actions doivent mettre en place des conditions que nous pouvons aussi appelées préparatoires, c'est-à-dire que certains états de choses doivent exister, ce sont des conditions qui ne relèvent pas uniquement du sujet agissant, ou du contenu de son action, mais qui sont des conditions associées au type d'action considéré (si je construis quelque chose comme une maison, je devrai normalement avoir la possibilité physique de réaliser cette maison : financement, habileté, matériau, etc.). Ces conditions sont nécessaires pour le succès et la réalisation adéquate de l'accomplissement de mon action. L'action illocutoire n'échappe pas à ce type de contrainte. De fait les conditions préparatoires fonctionnent dans cette action comme des causes matérielles et instrumentales de l'actualisation d'une forme dynamique.

6) La condition de sincérité et son degré de puissance.

La sixième condition est celle de la sincérité. Il s'agit là d'une condition de type épistémique. Tout acte illocutoire implique ou une croyance (*Belief*) ou un désir. Si on regarde de près cette condition, elle ne fait qu'explicitement les conditions adjacentes à celle du but ou de l'aspect intentionnel associé à toute action. En effet, si un but existe pour une action, c'est qu'il y a intentionnalité et, s'il y a intentionnalité, il y a activité cognitive de croyance et désir. En d'autres termes, toute action implique une activité cognitive complexe.

Or, ce constituant de la force illocutoire reprend la thèse classique selon laquelle toute action met en jeu *Logos* et *Boulèsis*, *Intellectio* et *voluntas*, *connaissance* et *désir*... La tradition philosophique a toujours affirmé qu'il n'y a pas d'action sans ces deux états cognitifs. On ne reconnaîtra pas une action en tant que telle si l'un ou l'autre de ces constituants fait défaut. Un geste de la main ne sera une action que si on y reconnaît cette dimension cognitive. Tout notre code civil, dans son concept de responsabilité, met cette conception en jeu. Le concept de sincérité ne fait que retraduire cette dimension aux fins de l'action illocutoire. Ainsi, si une action a un but, si elle est associée à une intention, elle doit normalement impliquer une activité cognitive de croyance et de désir.

Il n'est pas alors surprenant que le type particulier qu'est l'action illocutoire présente aussi des conditions psychologiques ou, en termes modernes, des conditions cognitives, que la logique illocutoire restreint, pour le moment du moins, à deux : désir et croyance. Ainsi, on ne peut s'excuser en niant l'état psychologique normalement associé à l'excuse (je ne peux dire : « Je m'excuse mais je ne le désire pas, et je ne sais pas de quoi je parle »).

Dans cette perspective générale, un acte du type illocutoire est une action complexe qui présente des traits distinctifs mais qui, à la base, est analogue à toute autre action. Certes, dans la théorie de Searle-Vanderveken cette action reçoit une formalisation logique, mais malgré son allure technique, elle n'en repose pas moins sur une conception très classique de l'action. En modifiant légèrement les formulations du texte (p. 21), nous pourrions résumer rapidement cette conception dans les termes suivants :

Un acte illocutoire est une action réussie, accomplie avec succès dans un certain contexte (d'énonciation) si l'agent de cette action (le locuteur)

- 1) **accomplit**, avec ou sans un certain degré de puissance, le but visé par l'objet spécifique de cette action ;
- 2) **respecte** les contraintes associées au contenu exprimé par cette action (c'est-à-dire les contraintes associées à la proposition) ;
- 3) **met en place** (c'est-à-dire exprime) les conditions psychologiques associées à ce type d'action ;
- 4) fait en sorte que soient **réalisées** les conditions préparatoires présupposées par cette action.

On peut certainement se demander si cette théorie rend justice à la complexité de l'action humaine. Il n'y a pas place pour l'inconscient, l'interaction communicative, la transformation idéologique, etc. L'action illocutoire selon cette perspective semble excessivement simplifiée...

À ces objections, il existe cependant des ripostes. Toutes ces dernières dimensions ne font pas partie des constituants de base de la force illocutoire. On peut les retrouver soit dans les conditions préparatoires, soit dans les conditions psychologiques. Elles ne sont pas des conditions nécessaires à la performance effective des actes illocutoires. Par ailleurs, point n'est besoin d'appeler à d'autres concepts, ceux utilisés étant formellement et matériellement adéquats pour décrire ce que l'on veut décrire : ne réussit-on pas en effet, avec ces catégories, à construire un modèle explicatif de l'ensemble des forces illocutoires ? Il faut bien entendu que l'on sache d'avance quel est l'ensemble des forces illocutoires qui existent vraiment et dont on doit rendre compte. Or il n'y a que deux moyens de connaître cet ensemble : soit qu'on le déduise (de manière transcendante et formelle) de la théorie qui veut les fonder (ce qui ne saurait être qu'une pétition de principes), soit encore qu'on l'infère des expressions performatives de la langue, ce qui n'est pas non plus sans poser de problèmes empiriques et théoriques. C'est qu'identifier un performatif explicite ou implicite dans une langue, pré-suppose précisément cette théorie... Mais ceci nous entraînerait sur le terrain de la méthodologie de la philosophie analytique du langage ordinaire (que nous soupçonnons être à l'œuvre dans les intuitions originales de Searle), et nous ne nous y risquons pas pour l'instant.

Quoi qu'il en soit de ces remarques épistémologiques, la théorie des actes de langage, et la formulation fondationnelle logique originale et puissante que nous propose Searle-Vanderveken, s'inscrit dans une longue tradition philosophique qu'elle est loin de renier, qu'elle intègre même avec élégance, voire avec discrétion. Aussi, sans vouloir jouer sur le titre de l'ouvrage, les « foundations of illocutionary logic » portent vraiment sur les fondements de la forme *logique* de cette action illocutoire et non sur les fondements de l'action illocutoire elle-même.

3. L'ACTE ILLOCUTOIRE ET L'ACTE LOCUTOIRE

L'insistance que nous avons apportée à mettre en évidence cette dimension de l'action plutôt que du langage nous permettra de voir comment elle contribue à une théorie générale de l'action communicative. On pourrait même dire que la question du langage naturel y est secondaire.

En effet, les auteurs insistent beaucoup sur le fait que leur recherche porte avant tout sur le « minimal unit of communication » dont l'une des composantes principales est la force illocutoire et que, de plus, cette étude est indépendante de ses modes d'expression dans une langue :

« illocutionary logic studies the properties of illocutionary forces (e.g. assertion, conjecture, promise) without worrying about the various

ways that these are realized in the syntax of English (assert, state, claim, and the indicative mood, to mention just a few for assertion) and without worrying whether these features translate into other languages» (p. 2).

De fait la théorie de la logique illocutoire porte sur l'identification de la forme logique sous-jacente des actions ou actes de communication s'effectuant, en l'occurrence sous la forme de *speech*, c'est-à-dire sous forme verbale, discursive, etc.

« No matter whether and how an illocutionary act is performed, it has a certain *logical form* (nous soulignons) which determines its conditions of success and relates it to other speech acts,» (p. 2)

Or, cette forme est strictement indépendante des modalités de son expression dans une langue.

Les auteurs disent en effet qu'ils vont tenter de caractériser ces formes, « independently of the various forms of expression that may exist in natural languages for the expression of the act » (*FIL*, p. 179 ss)

Notre hypothèse est que les auteurs, du moins dans ce texte, ne voient pas qu'on peut pousser cette thèse beaucoup plus loin et en tirer des intuitions extrêmement riches pour d'autres types d'actes de communication. Nous pensons que l'on pourrait caractériser cet acte illocutoire et sa composante (la force dite « illocutoire »), indépendamment de toute expression linguistique, et ainsi caractériser la forme minimale de toute communication sémiotique indépendamment du code physique dans lequel elle se manifeste. La théorie des actes de langage est avant tout, nous semble-t-il une théorie des actes de communication. Les actes effectués dans une langue sont un sous-ensemble, certes important, mais non pas unique de ces actes de communication.

Pour comprendre cette thèse il nous faut analyser l'interrelation des concepts d'acte illocutoire et d'acte dit d'*utterance* (ou locutoire) tel qu'il est explicité dans *FIL*.

On se rappellera que dans la théorie classique des actes de langage, l'acte illocutoire n'est qu'une des composantes de l'acte de langage en général. D'autres existent en parallèle. En effet l'acte général de langage (ou *speech act*) met en jeu plusieurs actes. Il est *accompli par un « utterance act », qui sert d'expression ou de manifestation à l'acte illocutoire, lequel porte sur un contenu (proposition). Par ailleurs, il peut impliquer des actes perlocutoires et des actes conversationnels*. On voit ainsi que le terme *acte de langage* est une expression qui désigne non pas un acte isolé, mais une structure complexe d'actions. L'acte illocutoire a certes ses composantes propres le distinguant des autres actes, mais il n'est qu'un constituant parmi un ensemble d'autres actes de langage, dont les auteurs du reste identifient certes la présence, mais pour lesquels ils n'offrent que trop peu de concepts explicateurs. On ne connaît pas vraiment toute la structure d'interaction de

ces diverses actions. La théorie classique de Searle, a surtout livré des critères d'identification de ces constituants. Son analyse est différentielle et non explicative. *Faire une proposition ne met pas en jeu les mêmes conditions que faire un acte de référence, etc. ou faire un acte illocutoire, etc.* La théorie classique des *speech acts* n'a vraiment étudié que l'acte illocutoire et sa composante principale, la force illocutoire. Elle n'a pas vraiment étudié l'interaction de ces sous-actes dans leur mode de réalisation ou d'expression au sein d'un code sémiotique de communication (cf. la langue ou autre).

L'hypothèse de Searle est cependant assez riche pour qu'on l'étende à d'autres codes sémiotiques. N'est-ce pas une question possible que de se demander si les actes de langage doivent nécessairement être accomplis dans les langues naturelles? Est-ce là une condition essentielle de leur existence? Certes cela est le cas *habituellement*, mais est-ce le cas *nécessairement*? L'acte de langage est-il essentiellement d'ordre linguistique, comme le laisse croire tout le vocabulaire de cette théorie? Songeons à l'expression originale anglaise « speech act ». Un « speech act » peut-il se réaliser par autre chose que du *speech*? Évidemment, formulé ainsi, il semblerait que non. Mais la traduction française qui distingue langue et langage, permet l'interrogation. Peut-il y avoir des actes de langage qui ne passent pas par le langage? Certes non. Mais y a-t-il des actes de langage qui ne passent pas par la langue (ou la langue naturelle)? *Alors oui.*

Un ordre peut-il être fait en FORTRAN? « LET x = 5 » n'est-il pas une commande en FORTRAN? Il s'agit bien d'un acte de langage mais dont l'*utterance* n'est pas dans la langue naturelle. Un ordre peut-il se faire par un geste?

Toutes ces questions nous renvoient à l'interrelation entre l'acte locutoire et l'acte d'*utterance*. Une action illocutoire est une action humaine ayant un but et une visée. Elle doit certes s'exprimer sous une forme, au sein d'un code sémiotique mais rien ne dit qu'elle doive passer dans le locutoire, et plus spécifiquement dans le linguistique. L'« utterance act » est une activité régie par un code linguistique, ainsi nous croyons que l'on peut dire sans affecter la théorie générale que, dans un contexte de production (énonciation), un acte illocutoire ayant une force illocutoire spécifique dans sa performance réussie, peut être manifesté depuis des codes sémiotiques, linguistiques ou autres. Dans certains cas plusieurs codes peuvent même être utilisés simultanément (on peut énoncer un ordre par un acte d'*utterance* linguistique et un geste).

Dans *FIL*, l'interrelation entre l'acte illocutoire et l'« acte d'*utterance* » (que l'on traduit aussi par locutoire, ce qui n'est pas encore juste : locutoire ne rend pas justice à l'intuition sous-jacente à ce concept d'« utterance » : tout « utterance » n'est pas locution) est toujours d'ordre linguistique. En effet, il semble que dans *FIL* un acte illocutoire *s'exprime toujours et uniquement* dans une langue naturelle. On dira par exemple que l'assertion qu'« il pleut » s'exprime *en anglais* : « I assert that it is raining » ou plus

simplement « it is raining ». Ce sont toujours les modes linguistiques qui sont privilégiés dans ces exemples. La raison principale pour laquelle les auteurs ne voient pas que l'acte illocutoire peut s'exprimer dans d'autres codes sémiotiques que ceux du linguistique est liée à la nature phrastique des exemples choisis pour illustrer leur thèse.

Ainsi l'interrogation, la promesse, la requête sont habituellement des actes qui se réalisent dans une langue. Ce choix d'exemples illustre très bien le fait que les phrases performatives, qui expriment ces actes illocutoires, reposent sur une force illocutoire, mais cela ne prouve pas que toute force illocutoire doive se réaliser sous forme linguistique performative. Tout performatif de déclaration met en jeu une force illocutoire de déclaration, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai. L'acte de déclaration ne peut-il s'exprimer que dans une langue naturelle ?

En d'autres termes, l'acte associé à l'acte illocutoire est-il essentiellement « locutoire » ? La force illocutoire se manifeste-t-elle nécessairement par des marqueurs linguistiques (formes syntaxiques, phonologiques, dialogiques, etc.) ? Il ne nous semble pas. Ces réflexions nous invitent donc à penser que la théorie des *speech acts* ne se limite pas au domaine sémiotique de la langue naturelle mais qu'elle ouvre sur le domaine des actes de communication sémiotique en général. Et les auteurs de *FIL*, ne semblent pas avoir encore souligné la portée de leur conception sur une théorie générale de la communication.

4. L'HYPOTHÈSE DE CONSTRUCTIVITÉ DES FORCES ILLOCUTOIRES

Bien que notre lecture de l'ouvrage de Searle-Vanderveken ait été orientée avant tout sur des questions d'ordre plutôt pragmatique, leur recherche n'en a pas moins touché à des questions sémantiques importantes. Nous aimerions dans cette dernière section aborder un des points majeurs de leur contribution : l'hypothèse de constructivité des forces illocutoires, c'est-à-dire la définition récursive de l'ensemble des forces illocutoires et la définition inductive de leurs conditions de succès ainsi que son illustration sur un ensemble important d'expressions de la langue.

Rappelons ici brièvement la thèse soutenue : on peut définir l'ensemble des forces illocutoires possibles de la manière suivante :

On pose au point de départ un nombre fini de buts illocutoires, dits de base (c'est-à-dire les buts illocutoires assertifs, expressifs, directifs, déclaratifs et commissifs.) À chaque but illocutoire de base correspond une force illocutoire pour ainsi dire minimale.

À partir de ces buts de base, et en appliquant un nombre fini d'opérations, sont générées des forces illocutoires complexes. Ces opérations consistent 1) à restreindre le mode d'accomplissement du but illocutoire, 2) à augmenter ou à diminuer le degré de puissance, 3) à ajouter des

contraintes sur le contenu propositionnel, des conditions préparatoires et des conditions de sincérité.

Ainsi, chaque force illocutoire est le résultat compositionnel d'une « combinatoire » d'application de diverses opérations sur des constituants de base. Chaque force illocutoire est donc reliée aux autres par les opérations qui ont permis de la générer.

Dans l'ouvrage étudié, cette thèse importante a été appliquée, rigoureusement et systématiquement, à plusieurs forces illocutoires. Par exemple, si on prend comme point de départ la force illocutoire, composée du but illocutoire *directif*, et qu'on lui applique une opération contraignant son mode d'accomplissement, et ce, de manière à ce que l'allocutaire puisse refuser ce but illocutoire directif, on obtient alors la force illocutoire de //requête//. En continuant ainsi on peut passer de la force illocutoire de //requête// à celle d'//exigence//, et finalement à celle de //supplication// (« *beg* » et « *supplicate* »).

Cette interrelation, ou ce réseau de forces illocutoires, est présentée dans le livre sous la forme de tableaux sémantiques d'implication.

Examinons maintenant la portée théorique de cette thèse.

Indépendamment de la cohérence interne ou de l'adéquation formelle de cette thèse, il faut en considérer l'importance théorique, que les auteurs n'ont peut-être pas explicitée suffisamment.

Nous analyserons cette thèse sous l'angle mathématique et l'angle sémantique :

a) Sur le plan mathématique

C'est sur ce plan qu'apparaît nettement la force heuristique de la démarche philosophique de formalisation élaborée par les auteurs.

L'hypothèse de constructibilité, qui dans le livre est formulée en termes ensemblistes, peut être traduite en termes algébriques. En effet, c'est une hypothèse de base pour Vanderveken (1981, 1985), que la force illocutoire que l'on appose à un énoncé n'est qu'une des forces possibles d'un ensemble complexe de forces et que cet ensemble n'est pas un agglomérat épars de telles forces. Au contraire, cet ensemble forme un tout consistant. Il possède une structure, et peut être généré inductivement par l'application de fonctions récursives.

En termes mathématiques, il constitue un ensemble régulier. Qui plus est, MM. Vanderveken et Lepage (communication personnelle) ont démontré que le modèle de cet ensemble constituait, du point de vue algébrique, un groupe, sinon un anneau, c'est-à-dire un ensemble présentant les lois classiques d'associativité, et de distributivité, un élément neutre et un ensemble d'opérations closes. Si on tentait de traduire en termes algébriques

ce processus, on verrait que l'ensemble des forces illocutoires forme un tel groupe où chaque force illocutoire F_i est le résultat de l'application récursive d'un ensemble d'opérations OP_i sur les arguments que sont les buts illocutoires P_i dont l'argument est un contenu propositionnel P_i .

Le groupe de forces illocutoires obéit alors aux règles minimales suivantes :

Règle 1 : $OP_i (P_i) : F_i$

Règle 2 : $OP_i (F_i) : F_i$

c'est-à-dire une force illocutoire est : 1) le résultat de l'application de une ou plusieurs opérations sur le point illocutoire ; 2) ou de l'application d'opérations sur d'autres forces illocutoires.

Chaque force illocutoire complexe constitue alors un polynôme de cet ensemble et peut être interprété formellement dans un modèle. De fait, chaque force illocutoire F_i est interprétée comme une relation complexe incluse dans le sous-ensemble suivant :

$$(\mathcal{P}(I \times \text{Prop}) \times 2(I \times \text{Prop}) \times Z \times (\mathcal{P}(\text{Prop}))^I \\ \times (\mathcal{P}(\text{Prop}))^{(I \times \text{Prop})} \times (\mathcal{P}(M \times \text{Prop}))^{(I \times \text{Prop})} \times Z.)$$

Lorsqu'on traduit ainsi la thèse de constructivité en termes algébriques on voit apparaître ceci :

L'ensemble des forces illocutoires constitue un système ; et qui plus est, ce système est définissable récursivement et, donc, il est possible de démontrer qu'il existe une grammaire pour les décrire. De fait, une étude un peu plus formelle que celle présentée ici pourrait démontrer qu'à chaque application récursive des opérations de la démarche constructive correspondent des règles, et que l'union de ces règles constitue une grammaire au sens formel de ce terme.

En conséquence ceci signifie que l'ensemble des forces illocutoires forment un système et sont descriptibles au moyen d'une grammaire générative.

b) Le plan sémantique

Ce dernier point nous permet d'introduire la contribution de cette recherche à la sémantique. Précisons cette dernière formulation : lorsque nous soutenons que l'ensemble des forces illocutoires est descriptible par une grammaire générative, il ne s'agit pas de dire que les expressions d'une langue, ou les modes de réalisations linguistiques (verbes performatifs, ou phrases performatives) obéissent ou sont descriptibles par la formalisation proposée par Vanderveken. Le modèle formel de Searle-Vanderveken n'est pas une théorie de la forme logique des expressions performatives de la langue et surtout de leur manifestation syntaxique dans une langue. Comme j'ai tenté de le montrer, la théorie illocutoire est avant tout une théorie de la *forme logique des actions* illocutoires : c'est-à-dire les actions que l'on peut

faire au sein de la communication (qu'elle soit linguistique ou non). Ceci signifie avant tout que l'ensemble des forces illocutoires constitue un ensemble régulier, récursivement définissable, et s'il en est ainsi, on peut faire correspondre une grammaire générative à cet ensemble.

Bien que la théorie illocutoire présente une structure « syntaxique » pour *l'ensemble* des forces illocutoires, elle n'en contribue pas moins à une théorie sémantique des langues naturelles. De fait elle montre comment certaines expressions lexicales de l'anglais ou même certaines expressions syntaxiques de cette langue peuvent et doivent être interprétées à travers cette forme logique de l'action.

De fait, elle met en place de manière implicite un modèle d'interprétation sémantique des langues naturelles.

En effet, le modèle proposé par les auteurs consiste essentiellement à établir une relation entre l'ensemble structuré de ces expressions (lexicales ou syntaxiques) et une autre structure complexe, autonome qui, elle, est descriptible soit logiquement, soit algébriquement, soit générativement.

De fait, si nous sommes placés devant deux structures autonomes, l'ensemble structuré des forces illocutoires est l'ensemble des expressions structurées de la langue. Et entre les deux existerait un morphisme (non encore décrit) qui, dans la formulation de Vanderveken, est appelé une relation de nomination. Nous pensons personnellement que cette relation est plus complexe que cela. Il s'agit en fait d'une relation sémantique de la forme profonde des phrases et des expressions de la langue avec les formes polynomiales des forces illocutoires. Peu importe cependant la nature de cette relation, il convient de voir qu'il y a là un modèle de la relation d'interprétation des expressions performatives d'une langue. Elle se situe nettement dans une perspective catégoriale.

Outre ce modèle sémantique, la recherche de Searle-Vanderveken contribue de manière importante à la sémantique lexicale. Comme on le sait, la théorie sémantique d'inspiration structurale a toujours eu l'intuition que le lexique d'une langue constituait un système. C'est une hypothèse que l'on retrouve dans tous les travaux sur les champs sémantiques de Trier, en passant par ceux de Greimas et de Pottier. Sauf quelques travaux sur les expressions de cuisine, ou des expressions de parenté, ou quelques sous-domaines lexicaux particuliers, on n'avait pas réussi jusqu'à ce jour à illustrer rigoureusement cette hypothèse, extrêmement importante pour la description sémantique des expressions d'une langue. Il y a là dans le modèle de Searle-Vanderveken une contribution importante à cette recherche.

CONCLUSION

À la surprise des auteurs, leur contribution théorique n'est peut-être pas où ils pensent. En effet, sauf pour quelques nouveaux concepts (degré de

force, engagement illocutoire, etc.) la théorie classique des actes de langage ne se voit pas approfondie de manière significative. Les principales thèses sur la force illocutoire, l'ajustement du langage au monde, l'intentionnalité, et surtout l'action, s'y retrouvent presque intactes. La formalisation n'apporte que peu aux intuitions originales de Searle-Austin.

Leur véritable contribution viendra, nous semble-t-il, de la pertinence de leur formalisation sur le plan sémantique, pragmatique et épistémologique. En effet, sur le plan sémantique, les thèses sur la définition récursive et algébrique des forces illocutoires aura une grande portée sur les travaux de sémantiques lexicales. Ces thèses offrent un modèle de description, rigoureux et fécond, de l'interaction des concepts au sein d'une langue. Sur le plan pragmatique, le concept d'engagement illocutoire ne sera pas sans influencer la recherche sur les questions du dialogue et de la conversation, et surtout de la communication sémiotique.

Enfin sur le plan épistémologique, cette recherche met en évidence comment la pratique philosophique devient féconde quand elle accepte de se formaliser. Mais, en même temps, ce travail illustre aussi comment une formalisation est dépendante du travail d'intuition créative non formelle. Sans la théorie intuitive classique des actes de langage, cette formalisation serait vide. À l'inverse, cette théorie ouvre sur de nouveaux horizons, par les découvertes produites au sein même de cette formalisation. Clarté, rigueur et profondeur philosophique sont l'effet d'une interaction complexe entre ces deux dimensions de la recherche. Formel et informel s'influencent ici de manière séduisante et féconde.

*Département de philosophie,
Université du Québec à Montréal.*

BIBLIOGRAPHIE

- SEARLE, J. & VANDERVEKEN, D., *Foundations of Illocutionary Logic*. Cambridge: Cambridge University Press, 1985.
- SEARLE, J., *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, 1979.
- VANDERVEKEN, D., « Les différentes espèces de force illocutoire et les différents modes d'accomplissement d'actes de discours dans le dialogue », dans *Le Dialogue*, Études réunies par P.L. Léon, et P. Perron, Ottawa: Didier, 1985.
- VANDERVEKEN, D., « Pragmatique, sémantique et force illocutoire », *Philosophica*, 1981, (1), pp. 107-126.
- VANDERVEKEN, D., « What is an illocutionary force ? », in M. Dascal (ed.), *Dialogue: An Interdisciplinary Study*, Amsterdam: Benjamins, 1985.